



Accord avec le propriétaire pour quitter l'appartement

Par **soso93**, le **17/03/2010** à **21:57**

Bonjour,

je souhaite quitter mon appartement en location mais j'attends la réponse d'une autre location (le 24 mars 2010) avec mon travail mais sur le contrat de location que nous avons fait avec une agence le préavis est de 3 mois. Je me suis donc rendu chez mon propriétaire pour lui faire part de mon départ en fin de mois si l'autre appartement nous était accordé celui-ci n'a vu aucun inconvénient oralement mais il me précise de voir avec l'agence. Il sera difficile pour nous de payer 3 mois de préavis

Je ne sais pas comment m'y prendre

merci pour votre aide

Par **fif64**, le **18/03/2010** à **12:01**

L'agence n'est qu'un mandataire. Si le proprio fait un courrier à l'agence en disant "le locataire veut partir sans respecter le préavis, je ne demande pas à ce que les trois mois de préavis soient réglés" et l'agence n'a rien à dire...